

### **L'UIMM Côte-d'Or soutient le maintien de l'économie en cette période de crise**

Dijon, le 30 octobre 2020 – **Durant cette deuxième vague de crise sanitaire, l'UIMM Côte-d'Or soutient les entreprises dans le maintien de leur activité en toute sécurité suite aux annonces gouvernementales.**

#### **De nouvelles mesures afin d'endiguer la propagation du coronavirus**

La dégradation brutale de la situation sanitaire exigeait impérativement de prendre de nouvelles restrictions fortes. Elles sont dures mais nous en prenons acte, il en va de la santé de l'ensemble des Français.

Nous appelons à la responsabilité collective et individuelle des uns et des autres : dans nos comportements de tous les jours, nous avons tous un rôle à jouer pour limiter la propagation du virus et les effets néfastes qu'il entraîne, pour notre santé comme pour notre économie.

Nous avons bien sûr une pensée très forte pour le personnel de santé et les soignants mobilisés pour lutter contre cette deuxième vague dramatique.

#### **Une grande inquiétude pour l'économie**

Si nous saluons l'objectif fixé par le Gouvernement d'éviter une chute de l'activité économique, cette situation n'en fait pas moins peser d'importantes menaces sur notre économie. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement à tout faire pour ne pas mettre l'économie sous cloche : chantiers, commerces, ... doivent pouvoir fonctionner dès que possible !

En effet, si les pandémies tuent, les crises économiques tuent également. Nous sommes face à un risque de drame social sans précédent : après la première vague, l'UIMM nationale a estimé que près de 500 000 emplois industriels pouvaient être supprimés d'ici 2022 dans l'industrie.

Nous nous félicitons que le Gouvernement ait clairement appelé à la poursuite de l'activité dans le secteur du BTP, de l'industrie, des exploitations agricoles. Cependant, l'activité de notre industrie dépend de la demande et des commerces. Le plus grand nombre de

commerces doit pouvoir fonctionner, ils sont le pilier de notre économie : il faut à tout prix préserver la demande qui est essentielle pour l'industrie, les commandes sont l'assurance-vie de notre secteur !

Il faut tirer les leçons de la première vague pour limiter au maximum les effets économiques dramatiques, par exemple :

- La fermeture des concessions automobiles risque de mettre à nouveau à terre nos usines automobiles, et la ligne de sous-traitants derrière eux.
- Les chantiers doivent pouvoir fonctionner également, pour éviter à tout prix les retards observés lors du confinement de mars.

### **Un maintien du travail en toute sécurité : la survie de notre économie**

Nous, entreprises, avons appris à vivre avec le virus depuis plusieurs mois. Nous savons fonctionner dans des conditions de sécurité particulièrement strictes, qui ont permis de faire de l'entreprise un lieu sûr. De plus, dans l'industrie, la sécurité est depuis toujours une préoccupation du quotidien, au cœur de notre activité.

C'est pourquoi pendant le confinement de mars, nous avons établi une liste de mesures pour adapter l'organisation et l'environnement de travail dans les usines pour assurer la sécurité sanitaire de tous : télétravail, distances de sécurité, gestes barrières ; équipements de protection (gants, masques, ...), produits désinfectants, etc. Nous allons encore progresser pour permettre aux usines de continuer à fonctionner en toute sécurité face à cette nouvelle vague de covid-19.

Enfin, plus que jamais, le dialogue social sera central pour optimiser notre organisation du travail à ce contexte et protéger nos salariés, notre industrie et nos emplois.

Depuis mars, nous avons formé avec les partenaires sociaux un front commun inédit, avec des accords historiques, sur la reprise, sur les mesures d'urgence, sur la relance, sur l'activité partielle longue durée, dispositif que nous avons impulsé. Nous devons continuer à faire bloc, et à entretenir le dialogue social pour faire face à cette deuxième vague.